REPUBLIQUE TUNISIENNE

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION



Direction Générale de la Coopération Internationale

Programme de Bourses du Gouvernement Allemand pour l'année universitaire 2017-2018

Bourses d'études dans les domaines des arts, de la musique et de l'architecture

Le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (La Direction Générale de la Coopération Internationale) informe que le Gouvernement de la République Fédérale d'Allemagne met par l'intermédiaire de l'Office Allemand des Echanges Académiques « DAAD » à la disposition des étudiants tunisiens les bourses suivantes pour l'année universitaire 2017/2018.

1) Bourses d'études dans le domaine de l'architecture

Ces bourses permettent aux étudiants de poursuivre des études dans un établissement d'enseignement supérieur public ou reconnu par l'Etat de l'Allemagne.

Ces bourses concernent les disciplines suivantes : architecture, architecture d'intérieur, conservation des monuments historiques, planification urbaine, planification régionale et architecture paysagère.

Les demandes des bourses ne peuvent être prises en considération que si elles sont soumises de manière électronique à travers le portail : www.funding-guide.de

De plus, les dossiers de candidature doivent être envoyés à la Direction Générale de la Coopération Internationale au Ministère avant le 20 Septembre 2016 afin de les envoyer au DAAD à Bonn dans les délais.

2) Bourses d'études dans le domaine des beaux-arts

Ces bourses permettent aux étudiants de poursuivre des études dans un établissement d'enseignement supérieur public ou reconnu par l'Etat de l'Allemagne.

Ces bourses concernent les disciplines suivantes : les beaux-arts, le design, la communication visuelle et film

3) Bourses d'études dans le domaine des arts vivants

Ces bourses permettent aux étudiants de poursuivre des études dans un établissement d'enseignement supérieur public ou reconnu par l'Etat de l'Allemagne.

Ces bourses concernent la discipline des arts vivants

4) Bourses d'études dans le domaine de la musique

Ces bourses permettent aux étudiants de poursuivre des études dans un établissement d'enseignement supérieur public ou reconnu par l'Etat de l'Allemagne.

Ces bourses concernent la discipline de la musique

Pour plus d'informations sur les conditions d'admission, veuillez consulter le site web suivant : https://www.daad.de/miniwebs/ictunis/fr/21411/index.html

Pour toute autre question veuillez contacter le Bureau du DAAD à Tunis (Immeuble KOOLI, 14, rue du 18 janvier 1952, 5^{ème} étage, Tunis-Centre Ville).

Les demandes des bourses ne peuvent être prises en considération que si elles sont soumises de manière électronique à travers le portail : www.funding-guide.de

De plus, les dossiers de candidature doivent être envoyés à la Direction Générale de la Coopération Internationale au Ministère avant le 20 Octobre 2016 afin de les envoyer au DAAD à Bonn dans les délais.

RECORDING LOURIENIE

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION



Direction Générale de la Coopération Internationale

Programme de Bourses du Gouvernement Allemand pour l'année universitaire 2017-2018

Séjours linguistiques, voyages d'études et stages

Le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (La Direction Générale de la Coopération Internationale) informe que le Gouvernement de la République Fédérale d'Allemagne met par l'intermédiaire de l'Office Allemand des Echanges Académiques « DAAD » à la disposition des étudiants et des enseignants universitaires tunisiens les bourses suivantes pour l'année universitaire 2017/2018.

1) Séjours linguistiques (cours d'été) en Allemagne pour étudiants et diplômés

Ces bourses d'une durée de 3 à 4 semaines pendant l'été seront accordées aux étudiants et diplômés ayant de bonnes connaissances en allemand pour suivre des cours de langue et de civilisation allemande.

Pour plus d'informations sur les conditions d'admission, veuillez consulter le site web suivant : https://www.daad.de/miniwebs/ictunis/fr/21411/index.html

Deux versions en papier des dossiers de candidature devront être déposées au Bureau du DAAD à Tunis (Immeuble KOOLI, 14, rue du 18 janvier 1952, 5^{ème} étage, Tunis-Centre Ville) et ce avant le 01 Décembre 2016.

De plus, une copie du dossier de candidature devra parvenir à la Direction Générale de la Coopération Internationale au Ministère avant la date indiquée ci-dessus.

2) Voyages d'études en Allemagne pour groupes d'étudiants

Les voyages d'études en Allemagne d'une durée de 7 à 12 jours seront offertes aux étudiants tunisiens de toutes disciplines (groupes de 10 à 15 participants accompagnés par un enseignant universitaire) afin d'établir des contacts d'ordre universitaire et d'acquérir des connaissances sur l'Allemagne.

Pour plus d'informations sur les conditions d'admission, veuillez consulter le site web suivant : https://www.daad.de/miniwebs/ictunis/fr/21411/index.html

Les dossiers de candidature devront être déposés au Bureau du DAAD à Tunis (Immeuble KOOLI, 14, rue du 18 janvier 1952, 5^{ème} étage, Tunis-Centre Ville)

De plus, une copie du dossier de candidature devra parvenir à la Direction Générale de la Coopération Internationale au Ministère avant la date indiquée ci-dessus.

3) Postes de stagiaire pour étudiants en ingénierie, sciences naturelles et sciences agricoles et forestières

Les postes de stagiaires pour les étudiants tunisiens en disciplines indiquées cidessus seront accordés par l'Association Internationale des Echanges des Etudiants pour l'Expérience Technique (IAESTE)

Les étudiants tunisiens intéressés par ces stages doivent contacter les représentants de l'Association IAESTE à l'Ecole Nationale des Ingénieurs à Tunis, Campus Universitaire El Manar (Tél: 71 847 700; e-mail: contact@iaeste-tunisia.com).

REPUBLIQUE TUNISIENNE

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION



Direction Générale de la Coopération Internationale

Programme de Bourses du Gouvernement Allemand pour l'année universitaire 2017-2018

Bourses de recherche

Le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (La Direction Générale de la Coopération Internationale) informe que le Gouvernement de la République Fédérale d'Allemagne met par l'intermédiaire de l'Office Allemand des Echanges Académiques « DAAD » à la disposition des étudiants et des enseignants universitaires tunisiens les bourses suivantes pour l'année universitaire 2017/2018.

1) Bourses d'un an

Ces bourses d'une durée de 7 à 10 mois seront accordées aux doctorants et aux jeunes chercheurs pour effectuer des projets de recherche ou suivre des formations dans un établissement d'enseignement supérieur ou une institution de recherche extra-universitaire en Allemagne (avec un tuteur allemand).

2) Bourses de recherche à court-terme

Ces bourses d'une durée de 1 à 6 mois seront accordées aux doctorants et aux jeunes chercheurs pour effectuer des projets de recherche ou suivre des formations dans un établissement d'enseignement supérieur ou une institution de recherche extra-universitaire en Allemagne (avec un tuteur allemand).

3) Bourses de recherche: Programmes doctoraux

Ces bourses d'une durée de 3 ans seront accordées aux jeunes chercheurs qualifiés pour effectuer un doctorat d'une manière individuelle ou suivre un programme doctoral structuré dans un établissement d'enseignement supérieur ou une institution de recherche extra-universitaire en Allemagne.

4) Bourses de recherche: Programmes doctoraux binationaux

Ces bourses d'une durée de 3 ans seront accordées aux jeunes chercheurs et doctorants qualifiés pour effectuer une partie de leur recherche en doctorat dans un établissement d'enseignement supérieur ou une institution de recherche extra-universitaire en Allemagne.

Pour plus d'informations sur les conditions d'admission, veuillez consulter le site web suivant : http://www.daad.de/miniwebs/ictunis/fr/23484/index.html

Les demandes des bourses ne peuvent être prises en considération que si elles sont soumises de manière électronique à travers le portail : www.funding-guide.de

De plus, les dossiers de candidature devront être déposés au Bureau du DAAD à Tunis (Immeuble KOOLI, 14, rue du 18 janvier 1952, 5^{ème} étage, Tunis-Centre Ville) et ce avant le 01 Septembre 2016.

Une copie de dossier de candidature devra aussi parvenir à la Direction Générale de la Coopération Internationale au Ministère avant la date indiquée ci-dessus.

REPUBLIQUE TUNISIENNE

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION



Direction Générale de la Coopération Internationale

Programme de Bourses du Gouvernement Allemand pour l'année universitaire 2017-2018

Séjours de recherche ou de travail

Le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (La Direction Générale de la Coopération Internationale) informe que le Gouvernement de la République Fédérale d'Allemagne met par l'intermédiaire de l'Office Allemand des Echanges Académiques « DAAD » à la disposition des enseignants universitaires et chercheurs tunisiens les bourses suivantes pour l'année universitaire 2017/2018.

1) Séjours de recherche

Ces bourses d'une durée d'un à 3 mois seront accordées aux enseignants universitaires et chercheurs (ayant soutenu leurs thèses) pour effectuer un séjour de recherche en Allemagne.

2) Séjours de travail

Les enseignants universitaires dans les spécialités des arts plastiques, design, film, musique, architecture, art dramatique, mise en scène, danse et chorégraphie ont la possibilité de demander d'effectuer un séjour de travail en Allemagne dans le cadre d'une coopération artistique avec une institution d'accueil allemande.

Pour plus d'informations sur les conditions d'admission, veuillez consulter le site web suivant : https://www.daad.de/miniwebs/ictunis/fr/21411/index.html

Les demandes des bourses ne peuvent être prises en considération que si elles sont soumises de manière électronique à travers le portail : www.funding-guide.de

De plus, les dossiers de candidature devront être déposés au Bureau du DAAD à Tunis (Immeuble KOOLI, 14, rue du 18 janvier 1952, 5^{ème} étage, Tunis-Centre Ville) et ce avant le 01 Septembre 2016.

Une copie du dossier de candidature devra aussi parvenir à la Direction Générale de la Coopération Internationale au Ministère avant la date indiquée ci-dessus.

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION



Direction Générale de la Coopération Internationale

Programme de Bourses du Gouvernement Allemand pour l'année universitaire 2017-2018

Réinvitation des anciens boursiers du DAAD

Le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (La Direction Générale de la Coopération Internationale) informe que le Gouvernement de la République Fédérale d'Allemagne par l'intermédiaire de l'Office Allemand des Echanges Académiques « DAAD » réinvite les anciens boursiers du DAAD qui travaillent dans des établissements d'enseignement supérieur, des instituts de recherche, l'administration, des ministères et l'industrie d'effectuer un nouveau séjour d'une durée de 3 mois au maximum en Allemagne.

Four plus d'informations sur les conditions d'admission, veuillez consulter le site web suivant : https://www.daad.de/miniwebs/ictunis/fr/21411/index.html

Les demandes ne peuvent être prises en considération que si elles sont soumises de manière électronique à travers le portail : www.funding-guide.de

De plus, les dossiers de candidature devront être déposés au Bureau du DAAD à Tunis (Immeuble KOOLI, 14, rue du 18 janvier 1952, 5^{ème} étage, Tunis-Centre Ville) et ce avant le 01 Septembre 2016.

Une copie du dossier de candidature devra aussi parvenir à la Direction Générale de la Coopération Internationale au Ministère avant la date indiquée ci-dessus.